

COMPTE RENDU DE LA REUNION CODIR DU 12 SEPTEMBRE 2009

Lieu : siège de la Ligue

Horaires : 10h – 17H le 12 Septembre 2009

Présents :

Patrick Cahoreau, Nathalie Huet, Alain Citolleux, Denis Pottier, Daniel Rideaud, Jean-Guy Vaissier, Yves Delorme, Anne Rey, Boris Hervieux, Denis Oziol

Invités à partir de midi : Hervé Mitaty, Brigitte Naud et Edy Fraboulet

Absents / Excusés :

Denis Bodereau, Yves Placais, Marielle Falour

Ordre du Jour :

CODIR 10 H à 12 h

1. Election d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint, rappel des différentes commissions
2. Commission salariés (rapport de Daniel)
3. Mise à disposition des cadres Ligue à la FFBA
4. Aide au codep 49 (finale intercodep de juin)
5. Aide des jeunes entrants au pôle espoirs et aide de la ligue au pôle espoir de Dinard

12 H A 17 H CODIR + BRIGITTE NAUD + EDY FRABOULET + HERVE MITATY

6. Mise en place d'ateliers pour les manifestations Ligue
7. Aide aux Vétérans qualifiés au championnat du monde (Espagne)
8. Stockage des tapis sur Angers
9. Prêt minibus et problèmes de gestion
10. Convention CODEP et Ligue
11. Fonctionnement de l'ETR et communication avec les élus Ligue
12. Questions diverses

1) Nomination d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint :

Denis Oziol se propose et est nommé secrétaire de la ligue ; Marielle Falour bien qu'étant absente est suggérée comme secrétaire adjointe. Elle doit le confirmer.

COMPTE RENDU DE LA REUNION CODIR DU 12 SEPTEMBRE 2009

2) Compte rendu de la commission salariés par Daniel :

Olivier Aninat avait, avant les vacances, un crédit d'heures supplémentaires de 220 heures. Parmi ces heures, il y a 110 heures dédiées à la FFBA, donc pas à la ligue. Après l'été, il lui reste 5 semaines de vacances à prendre + 37 heures sup. Il faut que la commission salariés puisse valider que chaque mission est bien calculée et que la présence d'Olivier est impérative. Pour chaque déplacement, il faut compter une journée de récupération qui doit être prise dans l'horaire de semaine. Si Olivier a une intervention le soir, il ne faut pas qu'il vienne le matin ; donc pas d'heures sup. Il faut qu'Olivier annonce chaque fois par mail quelles interventions il doit assurer et la commission décide si il y a récupération ou heures supplémentaires payées.

Concernant Edy Fraboulet, il est noté qu'il avait 77 heures supplémentaires avant l'été qui sont ramenées à 53h fin Septembre. Si il y a travail en week-end, le mieux est de récupérer au moins 1jour dans la semaine suivante.

Pour Brigitte, les congés sont épuisés fin Août, il reste 51h de RTT. Dans le suivi de l'exécution des tâches dans les délais, on note une amélioration dans les versements des parts de cotisations et de licences aux CODEP, du à un meilleur suivi .

La commission salariés a une mission difficile; il est demandé à ce que chaque membre du Codir ligue l'informe en cas de dysfonctionnement. La commission « salariés » doit proposer un guide pour que toutes les heures supplémentaires soient ramenées à zéro. Il faudra être attentif au DIF (droit individuel de formation, qui devra être suivi et géré pour ne pas arriver en surcroit, d'où une étude des souhaits et une planification).

Le 1^{er} Octobre sera présentée la lettre de mission du coordinateur technique interrégional. Ce jour là doit être fixé le mode de fonctionnement entre Hervé Mitaty et la ligue.

3) Mise à disposition des cadres Ligue à la FFBA

Nous avons envoyé une facture à la FFBA pour le paiement des 110h (2530€) effectuées par Olivier = refus de règlement par la FFBA. Cette facture est mise en suspend jusqu'à explication par la FFBA des ordres de missions donnés à Olivier. Il n'y a pas actuellement de mission pour la FFBA. Ce problème sera revu avec la FFBA, car la charge pour la Ligue est forte, alors qu'elle ne bénéficie pas de cadre d'Etat permanent dans les fonctions d'entraînement (et n'en a jamais bénéficié !).

4) Aide au Codep 49 (finale Intercodep de juin)

Le Codep 49 souhaite être aidé à hauteur de 1000€ pour l'organisation de la finale des Intercodep jouée dans le 49. Il faut constater que c'est la mise en place de jeu de haut niveau dans notre région.

COMPTE RENDU DE LA REUNION CODIR DU 12 SEPTEMBRE 2009

La ligue a accusé réception de cette demande et a demandé un détail des comptes de cette finale. Il est normal que la ligue participe financièrement à ce type de manifestation. L'aide de base est de 500€. Elle pourra être vue à la hausse par le Codir à réception des comptes. La ligue a également participé en prêtant les tapis, minibus et tenues d'arbitres.

Il nous faut faire un mémento précisant quand la ligue peut et doit aider aux manifestations.

Le guide des nouveaux clubs est stoppé, ainsi que le projet mini-bad, pas assez élaborés avec les Codep. Problème de manques d'aller-retour dans l'info avec les Codep, à revoir.

La CRJ en coordination avec les Codep des PdIL doit préparer une table ronde sur les règlements, plateaux, minibad de manière à avoir des méthodes communes.

L'ETR doit travailler pour les débutants tout comme elle travaille pour les compétiteurs.

L'ETD de chaque Codep doit penser aux joueurs loisirs.

5) Aide des jeunes entrant au pôle espoirs et aide de la ligue au pôle espoir de Dinard

Il y a une demande pour 3 familles ; il est prévu de partager en 3 la subvention régionale reçue. La ligue demande à connaître les besoins estimatifs des frais prévus par les familles (transport, scolarité,...)

La ligue verse directement au Pôle Espoirs de Dinard 750 € par jeune et s'attend à participer à l'équilibre du pôle à hauteur de

2500 € environ (pour participer aux frais d'encadrement évalués à un mi-temps).

Pour les jeunes hors pôle, les entraînements individuels reliés aux Centres Départementaux d'Entraînement posent des problèmes de déplacements importants. La ligue a demandé au président du Codep 44 de proposer une solution qui pourra être généralisée en partant du cas particulier d'une cadette habitant loin du club auquel elle est affiliée. Néanmoins l'entraînement personnalisé était à l'origine prévu pour les benjamins et les minimes.

Les CED sont animés par les salariés des Codep, membres de l'ETR. La base horaire dans les calculs est de 23€/h pour les BEES2.

Il faut envisager de faire évoluer les entraînements au-delà des jeunes : axes complémentaires Juniors et Jeunes Seniors.

Pour limiter les dépassements d'horaires d'Olivier, il faut réduire les missions et déléguer des tâches (encadrements en semaine, aide aux stages Codep, accompagnement des Tij?).

6) Mise en place d'ateliers pour les manifestations Ligue

COMPTE RENDU DE LA REUNION CODIR DU 12 SEPTEMBRE 2009

Jean-Guy transmet un tableau des manifestations ligues prévues sur l'année. Chaque membre du Codir doit se positionner. Réponse pour le prochain Codir.

7) Aide aux Vétérans qualifiés aux championnats du monde (Espagne)

6 licenciés des PdIL vont participer aux championnats du monde en Espagne. Deux devis sont présentés avec de grosses différences de coûts. Le Codir décide d'allouer une somme de 100€ + Tee Shirt ligue + 1 boîte de volants et la prise en charge du coût d'inscription (87€) pour chaque joueur.

8) Stockage des tapis sur l'agglomération d'Angers

Un accord peut être signé entre la Ligue, la Commune et le Club des Ponts de Cé, pour un stockage à Athlétis dans un local

fermant à clé (Disponible pour la Ligue en accès permanent). Le stock de tapis pourrait s'augmenter de 2 si un accord avec

un équipementier était conclu, comme les pourparlers le laissent espérer. (Rendez-vous d'ici un mois).

La ligue souhaite reprendre 2 des chaises d'arbitres stockées à Nantes (pas aux normes), pour un échange (Marty) via le

même sponsor . Lors de la mise en place du stockage, il faut prévoir une équipe et un local disponible pour manipuler les tapis et totalement les ré-étiqueter , pour bien associer les différentes parties , et vérifier l'état des tapis, des housses et accessoires .

9) Prêts minibus et problèmes de gestion

La gestion des emprunts des minibus par les Codep et Clubs doit être précisée. Elle doit tenir compte d'une participation des

utilisateurs et d'une aide plus équitable. Une discussion fait ressortir que les usagers font partis essentiellement du rayon

de proximité du siège de la Ligue : Les véhicules aux couleurs de la Région Pays de la Loire pourront être fournis gratuitement

une fois par année sportive à chaque Codep, une fois par année sportive à chaque équipe en Nationale, pour faciliter la participation à des événements fédéraux importants situés hors ligue (1 fois par club demandeur si demande justifiée).

Les usages de la Ligue seront prioritaires suivant une règle à définir (projets annoncés 3 mois avant par exemple).

Les autres prêts seront sous participation financière déterminée par un règlement.

COMPTE RENDU DE LA REUNION CODIR DU 12 SEPTEMBRE 2009

Le BOXER vient d'être réparé (entretien 1350 € et 2 pneus à changer- après contrôle technique).

Une demande de subvention est envisagée pour le changer, mais la piste de location est à explorer.

Pour les déplacements courants, un véhicule plus petit serait sans doute plus économique ? Mais l'image de la Région n'est associée qu'aux minibus, seuls subventionnés.

10) Conventions CODEP et Ligue

Il faut que la politique des Codep soit en accord avec les souhaits fédéraux.

La base actuelle est que chaque Codep a un centre d'entraînement subventionné par la ligue à hauteur de 1800€. L'ETR se coordonne mensuellement et participe aux manifestations organisées. Edy doit nous transmettre une synthèse des demandes :

-Aide financière pour les jeunes (Passbad, plateaux,...), tarifs horaires, barèmes, durée de validité, nombre d'heures incluant les nuitées (légal ?) .

Y a-t-il d'autres offres à proposer aux Codep ? Si pour 2009-10 l'aide sera identique, une contractualisation sera proposée pour les saisons suivantes avec chaque Codep et l'aide sera proportionnelle aux efforts pour respecter les engagements sur des critères à définir dans une liste type attribuant des unités de valeurs préétablies (CDE hebdo ou tous les quinze jours, stages jeunes, interclubs jeunes, passbad, écoles labellisées, arbitres, SOC, Dib, etc...suivant la politique sportive définie en accord

avec la Ligue et les Codep). Le règlement se fera alors en deux fois : 50% en début de saison, et 50% après bilan du programme

de l'année sportive, suivant le respect de la convention L igue –Codep.

11) Fonctionnement de l'ETR et communication avec les élus Ligue.

L'ETR va faire des propositions et les présentera lors d'un prochain Codir.

Les réunions ne semblent pas assez productives dans leur forme actuelle.

Après des infos de Edy et Olivier, il faut organiser des réflexions par ateliers et définir des plans d'actions, puis

partager en plénière une synthèse des différents ateliers présentés par chaque rapporteur. (plus de concret).

Informers les différents acteurs (Codep, Clubs ...) et membres du Codir de la Ligue , qui pourront mieux suivre et étayer par leurs

décisions les axes proposés par l'ETR, en tenant compte des remarques des Codep.

12) Questions diverses

a) CRA (Commission Régionale d'Arbitrage)

Réunion CRA : Vendredi 9 Octobre 18h ; Stage arbitrage prévu les 30 & 31 Janvier 2010 lors du Tournoi Elites de Carquefou.

Le club devant faire la demande auprès de la FFBa.

b) Interclubs régionaux : journée de barrage à Basse Goulaine le 27 Septembre ; 2 places à prendre pour monter de D1 en R3.

Problème des forfaits , Décisions du Codir : une équipe R1 refusant montée en N3 sera rétrogradée en R3

Une équipe R2 refusant montée en R1 sera rétrogradée en R3

Une équipe R3 refusant montée en R2 sera rétrogradée en Départemental

c) Equipement du Collectif Jeunes et des Cadres (30 j + cadres) 60 Tshirts, 50 survets (gérés par prêts cautionnés, rotation des tailles). 11 à 12 membres permanents de l'ETR seront équipés, ainsi que les cadres des Codep en convention avec la Ligue. Les survets ne devront être utilisés que pour des évènements engageant la Ligue . En parallèle aux achats représentant 4000€

la Ligue commande 100 tubes plumes AS 40 à 20€, 100 tubes plumes AE 05 à 14€90 et 25 pour la SSU de Nantes.(Env.3500€)

d) Mini Bad

destiné aux enfants dès 6/7 ans. Aide pédagogique pour former des jeunes joueurs. Expérimenté dans 30 clubs en France

servant de test (pas en Pays de la Loire). Fiches technique pour entraîneurs déjà formés.

Ce plan sera officiellement lancé lors des Championnats du Monde en Août 2010 à PARIS.

e) Info (Edy)

la formation fédérale des futurs « Moniteurs de Badminton » ouvrant droit à rétribution est repousser de deux années.

Les élèves en STAPS BAC + 2 pourront dès 2010 être rétribués pour enseigner le BADMINTON Même si ils n'y connaissent rien ! Ceci entraîne la nécessité de se

COMPTE RENDU DE LA REUNION CODIR DU 12 SEPTEMBRE 2009

rapprocher d'eux et de les former à un minimum de connaissances techniques spécifiques lors de stages courts !

f) la FFBA fait une réflexion sur le BADMINTON d'extérieur. Un collectage d'idées est à organiser avec les Codep.

g) Formation pour l'ETR et les Entraîneurs de Clubs :

Proposée par Edy, acceptée par le Codir elle déplacera 30 personnes volontaires(maxi) de l'ETR et des Clubs, à PARIS le Vendredi 30 Octobre pour assister aux SUPER SERIES 2009 à Coubertin et participer à une conférence débat avec Christophe JEANJEAN. (10h – 02h Départ et retour Angers) . Coût environ 1530€. ETR = gratuit, entraîneurs 10€.

Une étude sera faite pour le National à Caen, après bilan de l'expérience.

h) Coupe de la Ligue

Une étude sera engagée en s'inspirant des règlements des Coupes existant dans les Codep 72 et 49.

Prochain Codir : Vendredi 9 Octobre 19h30 au Siège de la Ligue à ANGERS .

D Oziol et A Citolleux